

ILL Isochem Sita Rekem Vencorex Arkema - Usine de Jarrie Cezus - Groupe Areva EPC France Eurotungstene



Préfet de l'Isère



Une priorité: v otre sécurité

Les établissements industriels fournissent des efforts continus pour réduire les risques à la source. Des progrès importants ont été réalisés. Malgré tout, la survenue d'un accident ne peut jamais être totalement écartée.





POURQUOI RECEVEZ-VOUS CETTE BROCHURE?

Vous habitez ou travaillez dans une zone à risques industriels majeurs. L'information sur ces risques est une obligation règlementaire. Cette brochure vous présente les risques auxquels vous êtes exposé et la conduite à tenir en cas d'alerte. Les consignes préconisées sont simples à mémoriser et faciles à appliquer. Lisez-les, respectez-les et partagez-les avec votre entourage. Se préparer à faire face, c'est être acteur de sa propre sécurité, mais aussi de celle des autres.

Les mesures prises pour limiter les risques

Les installations à risque sont soumises à des règlementations strictes. Il s'agit des établissements industriels dits Seveso, des installations nucléaires de base (INB) et des unités de stockage souterrain de gaz ou de produits chimiques. Leur priorité: réduire les risques à la source et gérer la sécurité au quotidien. Pour identifier et maîtriser les risques potentiels, ils réalisent des études de dangers (ou des rapports de sûreté pour les INB). Ces études sont instruites par le préfet via la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou l'Autorité de Sûreté Nucléaire, qui prescrivent des mesures de sécurité et inspectent régulièrement les installations.

Les plans de secours mis en œuvre en cas d'accident

Le Plan particulier d'intervention, ou PPI, est un plan d'urgence propre à un ou plusieurs sites industriels. Il est déclenché par le préfet lorsque survient un accident susceptible d'avoir des conséquences importantes au-delà des limites du site industriel. Il définit l'organisation des secours et les méthodes d'intervention en cas d'urgence. D'autres plans d'urgence sont également activés à l'échelle de l'établissement industriel (avant le PPI), de la commune et des établissements scolaires. Tous ces plans d'urgence sont testés régulièrement.

Vous vous demandez peut-être...

... ce qu'est un PPRT?

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques règlemente l'urbanisation autour d'un site industriel Seveso et fixe les normes pour les constructions. Il vise à réduire l'exposition des populations les plus proches. Ainsi, son périmètre ne coïncide pas forcément avec celui du PPI. Il est élaboré par les services de l'État, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, et s'impose directement au Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.

... ce qui est fait pour les transports de matières dangereuses (TMD)?

Les matières dangereuses utilisées ou produites par les sites industriels transitent par canalisation (enterrée, aérienne) ou voie terrestre (route, rail, fleuve), selon une règlementation très stricte: études de danger, plans de surveillance et d'intervention, restrictions d'itinéraires pour les camions.... En cas d'accident, le préfet active un plan d'urgence spécifique.



Un accident pe ut arriver, il faut s'y prép arer...

Selon la nature des produits impliqués, cet accident peut prendre la forme d'un incendie, d'une explosion ou d'une émission de produits toxiques ou radioactifs. Ses conséquences peuvent affecter les personnes, l'environnement ou les biens. C'est pourquoi il est important que chacun y soit préparé.



Informez-vous dès maintenant

- -> Lisez attentivement cette brochure et conservez-la.
- Informez-vous sur les risques auxquels vous êtes exposé.

 Les données nécessaires sont regroupées dans ce document et sur le site www.lesbonsreflexes.com. Des informations sont également disponibles auprès de votre mairie ou de la préfecture de votre département.
- Repérez et, si vous le pouvez, pré-enregistrez la fréquence radio qui vous permettra de vous tenir informé (voir en dernière page).
- Renseignez-vous sur la mise à l'abri : tous les conseils pour bien vous préparer sur www.lesbonsreflexes.com.
- *** Enfin, mémorisez les "bons réflexes" à adopter en cas d'accident (voir pages suivantes), afin de réagir de la meilleure manière possible. Et n'hésitez pas à en parler autour de vous!



Prenez connaissance des moyens d'alerte

- En cas d'accident industriel majeur, une sirène d'alerte est déclenchée. Elle est identique partout en France et avertit les salariés et les riverains qu'ils doivent prendre les mesures de protection nécessaires. Les entreprises ou plateformes industrielles concernées par cette campagne d'information testent leur sirène le premier mercredi de chaque mois à midi. Saisissez cette occasion pour vous familiariser avec le son!
- Votre commune ou l'industriel a peut-être mis en place un système automatique d'appel téléphonique vers les populations.
 Renseignez-vous auprès de la mairie ou de l'industriel et vérifiez que les données vous concernant sont à jour.
- Enfin, des dispositifs complémentaires peuvent être utilisés pour vous alerter et vous informer: autres sirènes proches, haut-parleurs fixes ou mobiles, panneaux à messages variables...

Pour écouter les sirènes d'alerte et de fin d'alerte



lesbonsreflexes.com



L'alerte est do nnée... adoptez les bons réflexes!

Début de l'alerte



Composé de trois cycles d'1 minute et 41 secondes séparés par un intervalle de 5 secondes, le son de la sirène d'alerte est modulé, montant puis descendant. Dès que vous l'entendez, agissez.



Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche

- ▶ Ne restez pas à l'extérieur ni dans votre véhicule.
- ► Fermez les portes, les volets et les fenêtres.
- ▶ Si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations, arrêtez la ventilation, le chauffage et la climatisation, installezvous de préférence dans une pièce sans fenêtre.
- ► Si vous êtes dans un logement équipé d'une pièce "confinable",
- ▶ Pensez éventuellement à faire rentrer les animaux domestiques.



Tenez-vous informé et respectez les consignes des autorités

- ► Celles-ci peuvent être diffusées par téléphone, par des véhicules d'alerte, par la radio (France Inter, France Bleu, France Info) ou la télévision (France 3).
- ► Vous pouvez aussi consulter les sites internet adéquats (mairie, préfecture...).
- ► Si l'évolution de la situation le nécessite, le préfet peut être amené à organiser une évacuation des populations.

Pour retrouver ces consignes



Attention, ce numéro vous permet d'accéder à des consignes enregistrées, il ne constitue pas un répondeur de crise.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, restez à l'abri

- ▶ Ils sont mis en sécurité par leurs enseignants qui connaissent les consignes.
- ► En vous déplaçant, vous mettriez votre vie en danger et gêneriez les secours.



Évitez de passer des appels téléphoniques

- Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours.
- ▶ Écourtez la conversation si l'appel ne vient pas des autorités.

Consignes complémentaires

- ▶ Évitez toute flamme ou étincelle.
- ▶ Évitez de fumer.
- ▶ Restez patient et occupez les enfants par des jeux calmes.
- ► Si vous sentez une gêne, placez un linge humide contre le visage et respirez à travers.

Fin de l'alerte



1 fois 30 secondes

La fin de l'alerte est signalée par un son continu qui dure 30 secondes. Elle indique que le danger est passé et que les consignes sont levées.



Dès la fin d'alerte, sortez de votre lieu de mise à l'abri

- Aérez longuement les locaux, ils contiennent peut-être des résidus de gaz pouvant s'avérer dangereux à terme.
- ► Otez les dispositifs de calfeutrage.
- ▶ Remettez en service la ventilation et le chauffage.
- ▶ Restez attentif à d'éventuelles consignes complémentaires des autorités.

lesbonsreflexes.com



Le bassin grenobl ois Saint-Ismier res-Eymes Villard D523 Commune De Biviers Bonnot Sainte-Agnès Saint-Egrève La Combe Montbennotion Saint-Martin Saint-Mury Monteymond Le Versoud Saint-Jean Le-Vieux Sassenage Domène pu Fontaine Revel Grenoble¹ ères Engins 4 Saint-Nizier Du-Moucherotte D1075 Saint Martin D'Unage chirolles ybens Commune De Brié Lans-En Le Font De-Claix Et-Angonnes Vercors Le Haut Plateau , Station De Chamros Commune De Jarrie Commune De Varces emmune De Vaulnaveys Le-Bas Allières Et-Risset Montchapoud Commune De Livet **6** Et-Gavet De-Varce 7 Commune De Notre llard Drac / -Lans Mesage De-Séchilienne Saint-Georg Saint-Jean De-Vaulx commune Du Gua Notre-tyame Chole Notre-Dame Willard De-La Cluze Saint-Christophe 4000 m 0 2000

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE lesbonsreflexes.com



Le bassin grenobl ois



Information générale sur les risques

Effe	ts et phénomènes dangereux	Conséquences sur les personnes
thermiques	INCENDIE Combustion de liquides ou de solides - Explosion de gaz Transmission de la chaleur par convection, radiation ou conduction	Brûlures aux 1ºr, 2º et 3º degrés
toxiques	EMISSION D'UNE SUBSTANCE TOXIQUE Fuite de liquide avec vaporisation - Fuite de gaz Incendie avec dégagement de produits toxiques - Mélange de produits incompatibles / Dégagement de produits toxiques par contact avec de l'eau Déplacement du nuage toxique en fonction de la densité du gaz et des conditions météorologiques	Irritation, intoxication, asphyxie : les conséquences dépendent de la toxicité de la substance, de la dose reçue et de la voie d'exposition (voie respiratoire ou cutanée
de surpression	EXPLOSION Eclatement de réservoir - Explosion de gaz ou de solides Propagation à grande vitesse d'une onde de pression (onde de choc)	Blessures provenant de la projection de débris, lésions internes (poumons, tympans,)
radiologiques	ÉMISSION DE RADIOACTIVITÉ Accident majeur → Dispersion d'éléments radioactifs sous forme d'aérosols ou de particules dans l'air, l'eau ou le sol	Contamination par voie interne ou externe, irradiation augmentant le risque de développement de cancers : les consé- quences dépendent de la radio-toxicité de la substance, de la durée d'exposition et de la dose reçue.

			,		
ENTREPRISE	COMMUNE D'IMPLANTATION	PRINCIPAUX DANGERS	PÉRIMÈTRE D'INFORMATION	COMMUNES CONCERNÉES	PAGE
1 ILL	Grenoble	A	500 m	Fontaine, Grenoble, Saint-Martin-le-Vino <mark>u</mark> x	14
2 ISOCHEM	Le Pont-de-Claix	◈ ❖	8 6 4 0 m	Bresson, Brié-et-Angonnes, Champagnier, Champ-sur-Drac, Claix, Echirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, Herbeys, Jarrie, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Montchaboud, Notre-Dame-de-Mésage, Poisat, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Martin-D'Hères, Saint-Martin-D'Uriage, Saint-Martin-le-Vinoux, Saint-Paul-de-Varces, Saint-Pierre-de-Mésage, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Varces-Allières-et-Risset, Vaulnaveys-le-Bas, Vaulnaveys-le-Haut, Venon, Vif, Vizille	18
3 SITA REKEM	Le Pont-de-Claix		-	Le Pont-de-Claix	20
4 VENCOREX	Le Pont-de-Claix		10 000 m	Bresson, Brié-et-Angonnes, Champagnier, Champ-sur-Drac, Claix, Corenc, Echirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, Herbeys, Jarrie, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Meylan, Montchaboud, Notre-Dame-de-Mésage, Poisat, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Jean-de-Vaulx, Saint-Martin-D'Hères, Saint-Martin-D'Uriage, Saint-Martin-le-Vinoux, Saint-Paul-de-Varces, Saint-Pierre-de-Mésage, Sassenage, Séchilienne, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Varces-Allières-et-Risset, Vaulnaveys-le-Bas, Vaulnaveys-le-Haut, Venon, Vif, Vizille	22
5 ARKEMA	Jarrie		10 000 m	Bresson, Brié-et-Angonnes, Champagnier, Champ-sur-Drac, Cholonge, Claix, Saint-Martin-de-la-Cluze, Echirolles, Eybens, Gières, Grenoble, Le Gua, Herbeys, Jarrie, Laffrey, Montchaboud, Notre-Dame-de-Commiers, Notre-Dame-de-Mêsage, Poisat, Le Pont-de-Claix, Saint-Barthélémy-de-Séchilienne, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Jean-de-Vaulx, Saint-Martin-D'Hères, Saint-Martin-D'Uriage, Saint-Paul-de-Varces, Saint-Pierre-de-Mésage, Saint-Theoffrey, Séchilienne, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Varces-Allières-et-Risset, Vaulnaveys-le-Bas, Vaulnaveys-le-Haut, Vif, Vizille	24
6 CEZUS	Jarrie	♠	2 035 m	Champagnier, Champ-sur-Drac, Jarrie, Montchaboud, Notre-Dame-de-Mésage, Varces-Allières-et-Risset, Vizille	26
7 EPC FRANCE	E Vif	♦	2100 m	Saint-Paul-de-Varces, Varces-Allières-et-Risset, Vif	28
8 EUROTUNG	STENE Grenoble		280 m	Grenoble	30





















En cas d'accid ent nucléaire suivez bien ces 3 règles..

Vous résidez (ou travaillez) dans le périmètre du PPI* de l'installation nucléaire ILL (voir carte p.15). En cas d'alerte, vous ne saurez pas immédiatement si l'événement est de nature technologique ou nucléaire. La règle est simple: mettez-vous à l'abri, puis attendez les consignes spécifiques du préfet, qui peut vous demander la prise d'iode ou l'évacuation.

Début de l'alerte (sirène et système d'appel téléphonique)



1. Mettez-vous à l'abri

C'est le premier réflexe à avoir, quelle que soit la nature de l'accident.



► Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche, fermez portes et fenêtres



► N'allez pas chercher vos enfants à l'école, restez à l'abri



12

► Tenez-vous informé et respectez les consignes des autorités



► Évitez de passer des

* Plan particulier d'intervention

2. Si le préfet en donne la consigne (par radio, TV), prenez de l'iode

L'iode en comprimé évite à l'iode radioactif de se fixer sur la glande thyroïde. Il peut être dissous dans une boisson. La posologie est la suivante :

Adulte, femme enceinte, enfant de plus de 12 ans 2 comprimés de 65 mg

Enfant de 3 à 12 ans 1 comprimé

de 65 mg

Enfant de 1 mois à 3 ans

1 demi comprimé de 65 mg



Bébé de moins

1 quart de comprimé de 65 mg



ATTENTION Prendre de l'iode trop à l'avance diminue son efficacité. Il est important de suivre les consignes du préfet.

Comment se préparer?

Ayez toujours à votre domicile la quantité suffisante pour votre famille, facile d'accès mais hors de la portée des enfants. L'iode est distribuée aux populations, entreprises et établissements publics de la zone PPI. Si vous n'en disposez pas chez vous, adressez-vous à votre pharmacien : il vous en délivrera gratuitement.

Plus d'information concernant la prise d'iode : www.distribution-iode.com

Préparez-vous à être évacué

L'évacuation n'est pas toujours nécessaire. Appliquez-la uniquement sur demande du préfet.

Comment gérer au mieux une évacuation?

- Rassemblez vos affaires indispensables (papiers d'identité, médicaments, argent) dans un sac bien fermé.
- Coupez le gaz.
- Fermez les volets, les fenêtres et les portes à clef.
- Rejoignez le lieu de regroupement qui vous aura été indiqué.
- Les enfants à l'école seront conduits de leur côté dans des établissements hors de la zone à risque ; le rapprochement des familles se fera dans un deuxième temps.



,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,



1 fois 30 secondes

Dès la fin d'alerte, sortez de votre lieu de mise à l'abri

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE



6 rue Jules Horowitz - BP 156 - 38042 Grenoble /// Tél. 04 76 20 72 72 ///

Eléments fournis par Hervé Guyon (chef de la division Réacteur) /// guyon@ill.fr /// http://ill.eu

L'entreprise

Effectif moyen: 480 personnes Année d'implantation du site industriel: 1969



Activités

L'Institut Laue-Langevin (ILL) est un centre de recherche international, leader mondial en sciences et techniques neutroniques :

- **) il exploite un réacteur nucléaire à haut flux de neutrons, pour desservir 40 instruments scientifiques de haute technologie,
- il met annuellement ses installations uniques et son personnel à la disposition de 1500 chercheurs du monde entier qui réalisent plus de 800 expériences. Quelques exemples de la science réalisée à l'ILL:
- production des radio-isotopes pour la thérapie anticancéreuse,
- ~> création d'un savon magnétique qui pourrait être utilisé pour nettoyer des déversements d'hydrocarbures,
- recherche pour augmenter la capacité de stockage des disques durs,
- *** recherche pour améliorer les performances des matériaux à haute température.

A noter

L'ILL est une société civile de droit français gérée et financée par la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni en partenariat scientifique avec 11 autres pays.

Réglementation du site

- Décret de création du Réacteur à Haut Flux du 19 juin 1969.
- → Décret du 5 décembre 1994 portant nouvelle autorisation de création par l'ILL d'une installation dénommée Réacteur à Haut Flux, sur le site de Grenoble.
- Arrêté du 3 août 2007 autorisant l'ILL à poursuivre les prélèvements et les rejets d'effluents liquides et gazeux pour l'exploitation du site de Grenoble.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Combustible nucléaire	A	Radioactif	Risque nucléaire
Tritium	A	Radioactif	Risque nucléaire

Moyens de secours humains

- Equipe de quart de 3 à 5 agents.
- Ingénieur de service d'astreinte.
- Technicien radioprotection de permanence.
- Technicien environnement d'astreinte.
- ** Support de la Formation Locale de Sécurité (FLS) du CEA-Grenoble et des services publics.



 Périmètre de la zone à risques (500 m). Il correspond à un scénario d'accident de fusion sous eau du cœur du réacteur, qui délimite le périmètre PPI.

Limites de l'établissement.

Communes concernées: Voir présentation bassin pages 8 à 11

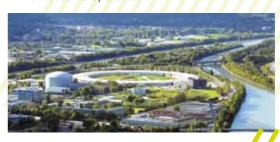
Moyens de secours matériels

- ** 2 véhicules de contrôle de la radioactivité dans l'environnement (1 véhicule d'intervention et 1 véhicule laboratoire).
- Les véhicules d'intervention du CEA-Grenoble et des services publics.

La sécurité au quotidien

- Des actions de réduction des risques à la source sont régulièrement entreprises (renforcements par rapport au séisme, mise en place d'un circuit de renoyage ultime, ...). Le réacteur dispose d'une enceinte de confinement.
- Des engagements ont été pris suite au retour d'expérience des événements de Fukushima (définition d'équipements appartenant au noyau dur de l'installation, création de nouveaux circuits de sauvegarde, ...).
- ▶ Des dispositions de prévention et de protection sont mises en œuvre (réalisation de rapport de sûreté, plans d'urgence, exercices de crise, surveillance de l'environnement).

- La Commission Locale d'Information (CLI) présidée par le Conseil général se réunit régulièrement, elle a une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations de l'ILL.
- Le site internet de l'ILL permet également au public de suivre l'actualité de l'ILL en toute transparence.



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE LES HONS REFLEXES. COM

14 Teamuliatettekea.Guill

PLATE-FORME CHIMIQUE

du Pont-de-Claix

Plate-forme chimique du Pont-de-Claix Rue Lavoisier - 38800 Le Pont-de-Claix /// Tél. 0476 69 50 00 /// www.plateformechimiquedupontdeclaix.com

Eléments fournis par Patrick Pouchot ///
patrick.pouchot@vencorex.com









Historique de la plate-forme

- •• 1916 : création de la plate-forme pour produire du chlore et des dérivés pour les besoins de la défense nationale.
- 1920: le site développe de nombreux produits faisant appel au chlore.
- 1950 1960 : la plate-forme connaît un essor industriel et économique remarquable, basé sur la pétrochimie. Les fabrications se diversifient, de nombreux ateliers sont implantés, ainsi que de grandes infrastructures (réseau ferroviaire, canalisations, centrale de production d'énergie...).
- 1975: intégration au groupe Rhône-Poulenc, qui se traduit par l'abandon de la pétrochimie et le recentrage sur la chimie du chlore et du phosgène.
- **Années 1980 :** d'importants investissements de modernisation concrétisent cette orientation.
- 2000: le site se transforme en plate-forme multi-sociétés.

La plate-forme aujourd'hui

Les sociétés présentes sur la plate-forme chimique du Pont-de-Claix figurent parmi les principaux acteurs économiques de la région grenobloise.

Des techniques de pointe sont mises en œuvre pour la production de chlore, les réactions de phosgénation, la chimie des isocyanates (intermédiaires pour les mousses et peintures polyuréthanes) et les services pour l'industrie (traitement de déchets par incinération, production d'énergie par cogénération).

Ses produits chimiques sont utilisés comme matières premières ou composants par des clients industriels internationaux, pour des applications industrielles ou domestiques: hygiène et santé (traitement de l'eau, pharmacie, matériel médical...), ameublement (mousses synthétiques, vernis), électronique et téléphonie (vernis, revêtements plastiques...), automobile et transports (mousses synthétiques pour les sièges, peintures hautes performances, joints, etc.), agriculture.

L'objectif des sociétés de la plate-forme est d'assurer un développement durable de leurs activités.

C'est pourquoi les installations de production et les procédés font l'objet d'améliorations permanentes : fiabilité, sécurité, conditions de travail, environnement, qualité des productions...

La plate-forme se positionne également comme site d'accueil pour des activités chimiques nécessitant un haut niveau de compétences et de maîtrise de la sécurité.

Moyens de secours

La plate-forme dispose d'un Plan d'Opération Interne (POI) opérationnel 24h/24 qui couvre les activités des sociétés présentes et repose sur des moyens humains et matériels complémentaires.

Ce POI est révisé périodiquement et fait l'objet de tests mensuels.

Moyens humains

- ► Une organisation d'astreinte composée d'ingénieurs sécurité, d'une direction des opérations internes et d'officiers pompiers.
- ► Des agents de sécurité postés 24h/24 permettant d'assurer le premier niveau d'intervention (gestion des alertes, secours aux blessés, reconnaissance, extinction incendie...)
- ► Une compagnie de 40 sapeurs-pompiers volontaires, spécialisée dans le risque chimique.
- ▶ 200 secouristes du travail.
- ► Un service médical intégré.
- ▶ Des équipes d'appui.

Moyens matériels

- ▶ Un système informatisé d'alerte aux gaz toxiques.
- ▶ 10 véhicules d'intervention équipés de canons mixtes eau / mousse.
- ▶50 000 litres d'émulseur en réserve.
- ► Un réseau d'eau sous pression de 11 km, équipé de 70 lances incendie orientables et 150 poteaux, pouvant assurer un débit de 3 000 m³/heure. Une réserve incendie de 40 000 m³.
- ▶ Un protocole d'assistance mutuelle avec Arkema Jarrie.
- ▶ Un bassin de rétention des pollutions accidentelles d'une capacité de 40 000 m³.



Actions de communication

L'acceptation des activités industrielles et leur intégration dans l'environnement local reposent sur une politique active de communication externe et d'information du public.

> Informer sur les activités

Chaque année, les sociétés de la plate-forme présentent à leurs interlocuteurs extérieurs leurs actions et résultats en matière de sécurité et d'environnement.

La plate-forme participe à de nombreux événements grand-public ; Fête de la Science, Olympiades de la Chimie, Journées Portes Ouvertes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble, semaine du Développement Durable... Les relations avec les élus et les riverains sont permanentes.

Favoriser la culture de la sécurité

Pour améliorer l'information du grand public, diverses actions sont menées: visites d'usine, contacts réguliers avec la presse, rencontres avec les riverains, implication dans des organismes extérieurs, comme le SPPPY (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques dans la région grenobloise), sensibilisation du milieu enseignant, travaux avec des élèves ingénieurs, visite des bus "Inforisques" du Conseil Général, en partenariat avec l'IRMA (Institut des Risques Majeurs)...

Les sociétés de la plate-forme appliquent la démarche "communication à chaud" de l'Union des Industries Chimiques (UIC) qui vise à systématiser l'information des interlocuteurs extérieurs en cas d'incident, même mineur, sur les sites industriels. Ces informations sont relayées sur le site internet de la plate-forme.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE

lesbonsreflexes.com

ISOCHEM

PLATE-FORME CHIMIQUE

Rue Lavoisier BP 36 - 38801 Le Pont-de-Claix /// Tél. 0476 69 52 50 ///

Eléments fournis par Pierre Noël (directeur) /// p.noel@fr.isochem.eu /// www.isochem.eu

L'entreprise

Effectif moyen: 73 personnes Année d'implantation du site industriel: 1999



Activités

Isochem Pont-de-Claix exploite des ateliers, dont les productions sont :

- Intermédiaires pour l'agrochimie, qui est la vocation principale du site,
- >>> Fongicide pour la vigne et les conifères,
- Raffinage du TDI (toluène diisocyanate) pour les mousses d'ameublement et peintures hautes performances.

Réglementation du site

- → L'arrêté préfectoral du 21 novembre 2003, complété en dernier lieu le 1er juin 2011, réglemente les activités du site.



Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Ammoniac, Phosgène, Trichlorure de phosphore, Isocyanates		Gaz toxiques	Nuage toxique
Diméthylamine	&	Liquide inflammable	Incendie, explosion

Moyens de secours humains

Les moyens de secours sont gérés par la plate-forme.

Moyens de secours matériels

Les moyens de secours sont gérés par la plate-forme.



 Périmètre de la zone à risques (8 640 m). Il correspond à un scénario de rupture guillotine de la canalisation d'alimentation (phosgène) d'une unité et destruction de l'enceinte de confinement de l'unité suite à un séisme (émission de gaz toxique), qui délimite le périmètre PPI.

Limites de l'établissement.

Communes concernées: Voir présentation bassin pages 8 à 11

La sécurité au quotidien

- Les installations mettant en oeuvre le phosgène sont équipées de confinements, de tuyauteries double paroi, de vannes avec détecteur de pression et système de vidange de secours. Elles sont anti-sismiques et résistantes à la corrosion.
- Les conditions opératoires sont déterminées dès le départ pour limiter les risques à la source.
- Le réservoir de stockage de diméthylamine est immergé dans une fosse remplie d'eau afin de limiter les risques.

- ▶ Journée Développement Durable (une fois par an, en mai).
- ▶ Visites d'usines (au niveau plateforme).
- ► Engagement de Progrès de l'Union des Industries Chimiques.
- ▶ Démarche de communication à chaud.



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE

lesbonsreflexes.com

SITA REKEM

PLATE-FORME CHIMIQUE du Pont-de-Claix

Plate-forme chimique - Rue Lavoisier - 38800 Le-Pont-de-Claix /// Tél. 0476 69 5138 ///

Eléments fournis par Nicolas Rupp (directeur de centre) /// nicolas.rupp@teris.fr /// www.sita.fr

L'entreprise

Effectif moyen: 45 personnes Année d'implantation du site industriel: 1991



Activités

- Incinération haute température (> 1100°C) de déchets dangereux et non dangereux, avec valorisation énergétique et matière.
- Principaux déchets traités: solvants et eaux halogénés, solvants très chlorés, gaz frigorifiques.

A noter

- Depuis le 1^{er} juillet 2013, Teris Spécialités est devenu Sita Rekem.
- L'usine Sita Rekem du Pont-de-Claix est un site qui fait référence en Europe pour le traitement des déchets dangereux très chlorés et pour son très haut niveau de valorisation énergétique des déchets.

Réglementation du site

- "> L'arrêté préfectoral du 8 août 2012 réglemente les activités du site.
- La remise de l'étude de dangers à jour est prévue pour 2013.

Les risques et leurs effets

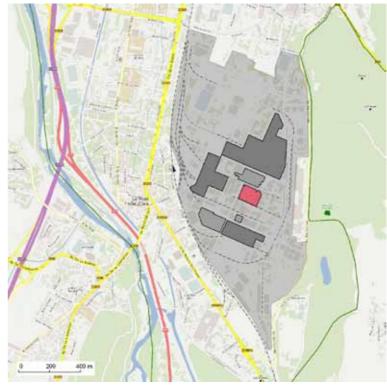
PRODUIT		PICTOGRAMMES	CARACTÉRISTIQUES	RISQUES
CONCERI		DE DANGER	DE DANGER	MAJEURS
Déchets dangere liquides gazeux	eux s ou		Liquides toxiques, liquides et gaz inflammables, gaz liquéfiés inflammables, dangereux pour l'environnement, dégageant des gaz toxiques au contact de l'eau, gaz sous pression	Nuage toxique, fumées toxiques, incendie, pollution

Moyens de secours humains

- Les moyens de secours sont gérés par la plate-forme.
- Moyens spécifiques à Sita Rekem : Sauveteurs Secouristes du Travail.

Moyens de secours matériels

- Les moyens de secours sont gérés par la plate-forme.
- Moyens spécifiques à Sita Rekem: extincteurs, sprinklers, bornes incendie, canons à eau fixes, couronnes d'arrosage des bacs de stockage.



Périmètre de la zone à risques non encore défini.

Limites de l'établissement.

Communes concernées: Voir présentation bassin pages 8 à 11

La sécurité au quotidien

Les mesures de prévention des risques

- Laboratoire d'analyses interne permettant l'analyse des déchets avant leur acceptation et leur déchargement.
- ► Plusieurs dizaines de causeries sécurité par an, sur les retours d'expériences et autres sujets sécurité.
- ► Sécurité des procédés (système de contrôle commande pour mise en sécurité de l'usine, automate de sécurité, détection des anomalies, redondance des détections).

Les actions de communication et sensibilisation

▶ Organisation d'une journée annuelle dédiée à la sécurité.



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE LES DONS REFLEXES. COM

VENCOREX

PLATE-FORME CHIMIQUE

Rue Lavoisier BP 16 - 38801 Le Pont-de-Claix /// Tél. 04 76 69 51 61 ///

Eléments fournis par Patrick Pouchot (responsable communication) ///
communication@vencorex.com /// www.vencorex.com

L'entreprise

Effectif moyen: 550 personnes Année d'implantation du site industriel: 1916



Activités

- ** Grâce à la chimie du chlore et du phosgène (mélange de chlore et d'oxyde de carbone), l'établissement du Pont-de-Claix fabrique des matières premières à destination d'autres industriels.
- → Les ateliers d'électrolyse de Vencorex fournissent la totalité du chlore utilisé sur la plate-forme.
- → Les flux de matières transitent d'un atelier à un autre grâce à des tuyauteries directes qui évitent le stockage et les transports routiers ou ferroviaires.
- Leurs débouchés (mousses synthétiques, peintures et additifs pour polyuréthanes, silicones...) concernent de nombreux domaines de la vie quotidienne: hygiène, automobile, transports, loisirs, électronique, bâtiment...

Réglementation du site

- → L'arrêté préfectoral du 28 août 2008 réglemente les activités du site
- -> Les différentes études de dangers de l'établissement ont été remises de manière échelonnée et sont mises à jour périodiquement.

Les risques et leurs effets

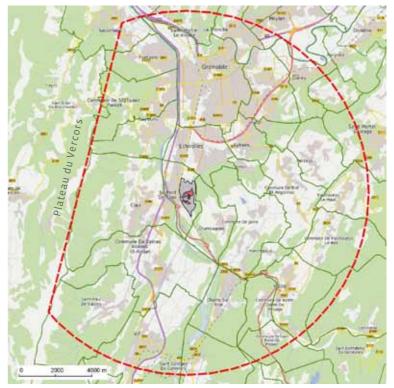
PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Chlore, phosgène, acide chlorhydrique		Gaz toxiques, comburants, dangereux pour l'environnement, gaz sous pression	Nuage toxique
Ammoniac		Gaz toxique et inflammable, dangereux pour l'environnement, gaz sous pression	Nuage toxique

Moyens de secours humains

--> Les moyens de secours sont gérés par la plate-forme.

Moyens de secours matériels

- Les moyens de secours sont gérés par la plate-forme.
- Les ateliers de Vencorex sont équipés d'installations fixes activées dès les premières secondes d'un accident (incendie ou nuage toxique): rideaux d'eau, lances incendie, systèmes d'arrosage à l'eau ou à la mousse...



 Périmètre de la zone à risques (10 000 m). Il correspond à un scénario de fuite de phosgène sur une canalisation, qui délimite le périmètre PPI.

Limites d

Limites de l'établissement.

Communes concernées: Voir présentation bassin pages 8 à 11

La sécurité au quotidien

Les mesures de prévention des risques

- La sécurité des procédés et les études de dangers constituent la base de la démarche de maîtrise des risques. 20 à 30 millions d'euros sont investis chaque année pour contrôler, maintenir et améliorer les installations.
- ► Dans le cadre du PPRT et pour réduire les risques à la source, Vencorex envisage le remplacement complet de son atelier d'Electrolyse (85 millions d'euros).
- L'usine dispose de deux enceintes de double confinement qui permettent de contenir une éventuelle fuite de phosgène. Ces équipements sont dimensionnés pour résister au séisme majoré de sécurité.
- ▶ Des programmes de formation, d'habilitation et de sensibilisation sont organisés régulièrement à l'attention du personnel de Vencorex et des entreprises cotraitantes.

Les actions de communication et sensibilisation

Participation aux actions communes de la plateforme chimique: publication des résultats sécurité et environnement annuels (brochure et réunion d'information), visites de site, application de la démarche "communication à chaud" de l'Union des Industries Chimiques, site internet...



ARKEMA usine de Jarrie

RN 85 - 38560 Jarrie /// Tél. 0476 397373 ///

Eléments fournis par Denis Fromage (directeur) et Anne Guillet-Caillot (responsable communication) /// anne.guillet-caillot@arkema.com /// www.arkema.com

L'entreprise

Effectif moyen: 340 personnes Année d'implantation du site industriel: 1916

`|||||



Activités

- •• Le site d'Arkema Jarrie est spécialisé dans la fabrication de produits oxygénés, du chlore et de ses dérivés.
- ** Avec de l'énergie électrique et des matières premières telles que le sel, le toluène et le méthanol, de grands intermédiaires de la chimie sont fabriqués :
- chlore (traitement des eaux),
- soude (détergents, industrie du papier),
- eau de Javel (désinfectant ménager, traitement des eaux),
- eau oxygénée (blanchiment de la pâte à papier et des textiles),
- perchlorate de sodium (propulseur pour fusée),
- chlorate de sodium (blanchiment de la pâte à papier),
- autres dérivés chlorés (pour silicones, fluides caloporteurs...).

Réglementation du site

- "→ L'arrêté préfectoral du 15 janvier 2007 réglemente les activités du site.
- Les différentes études de dangers de l'établissement ont été remises de manière échelonnée et sont mises à jour périodiquement tous les 5 ans.

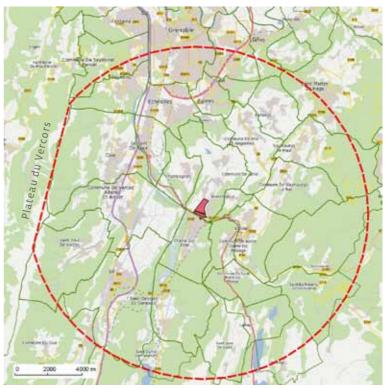


Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
CONCERNIES	DEBRINGEN	DE DANGER	Mingeons
Chlorure de méthyle		Gaz inflammable, toxicité spécifique, gaz sous pression	Incendie, explosion
Chlore		Liquide et gaz toxique, comburant, dangereux pour l'environnement, gaz sous pression	Nuage toxique

Moyens de secours humains

- Une cellule de gestion de crise assurée par une équipe d'astreinte mobilisable 24h/24.
- → Des équipes de secouristes, médecins et infirmières du travail, agents de sécurité.
- Environ 40 pompiers internes.



 Périmètre de la zone à risques (10 000 m). Il correspond à un scénario de déchirure de l'enveloppe d'un wagon de chlore, qui délimite le périmètre PPI.

Limites de l'établissement.

Communes concernées: Voir présentation bassin pages 8 à 11

Moyens de secours matériels

- •• Une centralisation des systèmes de sécurité permettant une intervention rapide.
- Des moyens d'intervention fixes constitués d'un réseau incendie, de centrales à mousses, de lances monitor, de rideaux d'eau.
- Des moyens d'interventions mobiles avec plusieurs véhicules.
- → Plusieurs bassins de rétention permettant de recueillir les eaux polluées et les eaux d'extinction.
- •• Une convention d'entraide avec la plate-forme chimique du Pont-de-Claix permet de mobiliser des moyens supplémentaires.

La sécurité au quotidien

Les mesures de prévention des risques

- Secteur chlore: réduction du volume de chlore stocké, confinement des postes de chargement, renforcement des dispositifs de sécurité, simplification des circuits de fabrication, réduction de la capacité de production de l'atelier, remplacement du procédé mercure par un procédé membranes, suppression de stockages de chlore liquide et mise en place de barrières instrumentées supplémentaires.
- Secteur chlorure de méthyle: mise en place de barrières instrumentées supplémentaires et déplacement de voies ferrées de stockage de wagons de chlorure de méthyle et de méthanol.

Les actions de communication et sensibilisation

- ▶ Dans le cadre de la démarche de proximité Terrains d'entente®, l'usine a établi un dialogue avec les riverains, les leaders d'opinion, l'éducation nationale, les associations..., sous forme de rencontres, de conférences et de visites d'usines.
- L'usine adhère à la démarche de communication à chaud de l'Union des Industries Chimiques.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE LES DONS LE SITE

CEZUS groupe Areva

291 route de l'électrochimie - 38560 Jarrie /// Tél. 0476 68 56 56 ///

Eléments fournis par Jean-Jacques Rospars (directeur du site) /// stephanie.bacquet@areva.com /// www.areva.com

L'entreprise

`|||||

Effectif moyen: 250 personnes Année d'implantation du site industriel: 1961

Activités

- L'établissement CEZUS de Jarrie assure la production d'éponges de zirconium, qui est utilisé à 70 % dans l'industrie nucléaire pour le gainage des tubes des assemblages combustibles des réacteurs nucléaires.
- La matière première, la zircone, est transformée en tétrachlorures de zirconium après passage dans trois ateliers :
- -l'atelier de carbochloration transforme la zircone en tétrachlorure de zirconium hafnié,
- -l'atelier sublimation permet d'obtenir du tétrachlorure de zirconium hafnié purifié,
- -l'atelier de séparation zirconium-hafnium opère une séparation par distillation extractive des tétrachlorures de zirconium et de hafnium.
- → Ensuite, le tétrachlorure de zirconium est transformé en éponges de zirconium par un passage dans des fours de réaction contenant du magnésium.
- Une partie de la production ainsi que certains produits dérivés sont vendus pour d'autres applications telles que l'aéronautique, le médical, l'optique et l'électronique.

A noter

Le procédé de séparation de l'hafnium et du zirconium par distillation extractive, mis en œuvre en 1981 sur le site de Jarrie, est unique au monde.

Réglementation du site

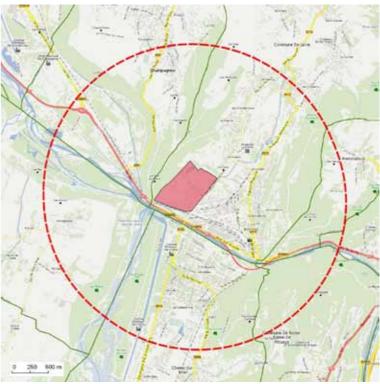
- ** L'arrêté préfectoral du 31 août 2004 modifié en 2012 réglemente les activités du site.
- Les différentes études de dangers de l'établissement ont été remises de manière échelonnée et sont mises à jour périodiquement.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Chlore, phosgène, acide chlorhydrique gazeux		Gaz toxiques	Nuage toxique
Chlorures (tétrachlorure de zirconium TCZ, tétrachlorure de hafnium TCH)	&	Dangereux pour l'environnement, réagissant violemment au contact de l'eau	Pollution, nuage toxique par contact avec de l'eau

Moyens de secours humains

- → Moyens humains formés.
- Assistance médicale basée sur le site d'Arkema Jarrie.
- Aux termes d'une convention d'assistance signée entre les entreprises de la chimie du Sud Grenoblois, aux moyens humains et matériels d'Arkema, peuvent encore s'ajouter, en cas de nécessité, ceux de la plate-forme du Pont-de-Claix et ceux du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).



 Périmètre de la zone à risques (2 035 m). Il correspond à un scénario de rupture de guillotine de la canalisation de chlore, qui délimite le périmètre PPI.

Limites de l'établissement.

Communes concernées: Voir présentation bassin pages 8 à 11

Moyens de secours matériels

- Matériels vérifiés mensuellement, notamment plus de 250 extincteurs répartis sur le site et des lances monitor en poste fixe.
- CEZUS Jarrie dispose par contrat des moyens externes d'Arkema mobilisables dans un délai très court (notamment une réserve d'eau incendie haute et basse pressions, des centrales mousse, des véhicules d'intervention équipés de moyens radio ou encore de lances mobiles).

La sécurité au quotidien

- Modernisation atelier par atelier, en augmentant la capacité de production, et généralisant l'automatisation et le transport pneumatique des chlorures sous gaz neutre, avec le souci permanent de l'amélioration de la sécurité.
- ▶ Refonte et mise au point d'installations de traitement des effluents gazeux permettant ainsi de réduire les émissions à l'atmosphère.
- ► Modification du procédé de fabrication en remplaçant la matière première, le zircon, par la zircone fondue. En plus de diviser par deux les rejets de CO2 et de réduire la radioactivité naturelle des matières premières entrant sur le site, ce projet supprime la production et le stockage de tétrachlorure de silicium (SiCl4) sur le site, principal risque chimique.
- ▶ Sécurisation du collecteur de chlore grâce à l'installation d'une deuxième vanne à l'entrée du site.
- ▶ Démarche de pérennisation engagée en 2012 en prenant en compte le vieillissement des installations.

▶ Démarche "parties prenantes" initiée par le groupe Areva, qui permet à l'établissement de Jarrie des échanges privilégiés avec les élus, les responsables associatifs, les responsables de l'administration et les populations. Dans ce cadre, une réunion est organisée chaque année sur le site.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE LES COM

EPC FRANCE

15 impasse Faidherbe - 38450 Vif /// Tél. 0476725102 ///

Eléments fournis par Jacques Revil-Signorat (directeur régional) ///kinsite@epc-france.com /// www.epc-france.com

L'entreprise

Effectif moyen: 8 personnes Année d'implantation du site industriel: 1952



Activités

- L'activité du site est le stockage d'explosifs à usage civil et de dispositifs d'amorçage, en souterrain.
- Les produits arrivent conditionnés depuis l'usine des Bouches-du-Rhône.
- ** Les opérations sur le site sont uniquement de la manutention ; aucune activité de fabrication n'y est exercée.
- → Le site de Vif commercialise et distribue sur la région Rhône-Alpes, à destination des carrières, des travaux publics et des stations de ski (déclenchement préventif des avalanches).

Réglementation du site

- L'arrêté préfectoral du 16 juin 1953 modifié réglemente les activités du site.
- L'étude de dangers et de sécurité pyrotechnique a été mise à jour en 2008.



Les risques et leurs effets

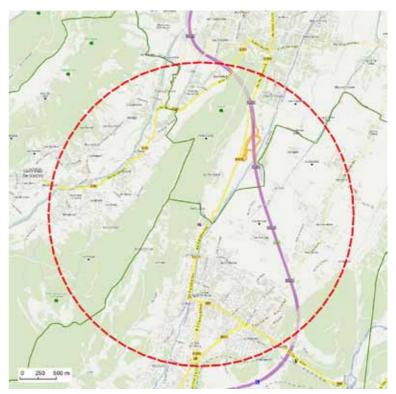
PRODUITS	PICTOGRAMMES	CARACTÉRISTIQUES	RISQUES
CONCERNÉS	DE DANGER	DE DANGER	MAJEURS
Explosifs		Explosif	Explosion

Moyens de secours humains

Personnel du site formé aux risques explosifs et à la mise en oeuvre des moyens de lutte contre un feu naissant.

Moyens de secours matériels

- Dispositif de détection d'incendie dans les dépôts.
- Matériel de lutte contre l'incendie sur les véhicules et sur les aires de manutention.



 Périmètre de la zone à risques (2 100 m). Il correspond à un scénario d'explosion en masse du dépôt, qui délimite le périmètre PPI.

Limites de l'établissement.

Communes concernées: Voir présentation bassin pages 8 à 11

La sécurité au quotidien

Les mesures de prévention des risques

- ▶ Diminution des quantités stockées.
- ► Etude technico-économique démontrant qu'il n'y a pas d'autres alternatives techniques.
- Merlons de protection au débouché de la galerie et autour des aires de manutention pour diminuer les effets de surpression.
- ▶ Système para-foudre sur le dépôt de détonateurs.
- Les opérations de manutention sont effectuées en dehors des heures d'activité des installations municipales situées à proximité.
- ▶ Proposition de réduction de capacité.

Les actions de communication et sensibilisation

L'activité demande une forte discrétion : visite du site sélectionnée.



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE LES DONS PER LE SITE

EUROTUNGSTENE

9 rue André Sibellas - BP 152X - 38042 Grenoble /// Tél. 04 76 70 54 54 ///

Eléments fournis par la direction ///
eurotungstene@erametgroup.com /// www.eurotungstene.fr

L'entreprise

Effectif moyen: 125 personnes Année d'implantation du site industriel: 1949



Activités

- ** Eurotungstene est spécialisé dans le développement, la production et la commercialisation de poudres métalliques à haute valeur ajoutée.
- Eurotungstene transforme en poudres plusieurs métaux tels que le cobalt, le tungstène, le nickel, le cuivre, le fer... par des procédés hydrométallurgiques.
- Le processus de fabrication se résume en 3 étapes :
- dissolution de morceaux de métal,
- précipitation pour obtenir des hydroxydes,
- transformation des hydroxydes en poudres métalliques par réduction sous hydrogène.
- Eurotungstene vend ses poudres à des fabricants d'outils diamantés (disques de découpe de la pierre ou des matériaux de construction) et de carbures cémentés (pièces d'usinage, de laminage, de matricage...).

A noter

Eurotungstene est le seul fabricant français de poudres métalliques synthétisées par des procédés hydrométallurgiques et bénéficie du statut de leader technologique à l'échelle mondiale grâce à sa capacité d'innovation.

Réglementation du site

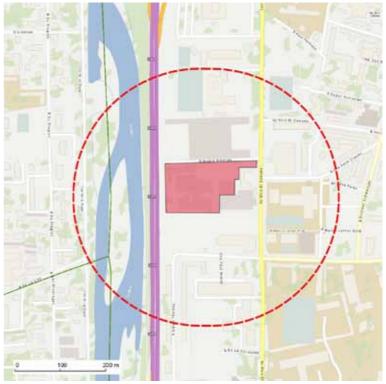
- L'arrêté du 20 juillet 2005 modifié réglemente les activités du site.
- ∠'étude de dangers a été mise à jour en septembre 2011.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Acide chlorhydrique		Liquide toxique	Nuage toxique
Chlorures métalliques	L	Dangereux pour l'environnement	Pollution
Cobalt		Solide inflammable, dange- reux pour l'environnement, toxicité spécifique	Incendie, pollution
Nickel	£ 2	Dangereux pour l'environ- nement, toxicité spécifique	Pollution

Moyens de secours humains

- Equipiers d'intervention formés et entraînés aux risques majeurs présents 24h/24 et 7j/7.
- → Astreintes.
- Personnel formé à l'utilisation des extincteurs.
- Présence de secouristes du travail (40 personnes).



 Périmètre de la zone à risques (280 m). Il correspond à un scénario de nuage toxique, qui délimite le périmètre PPI.

Limites de l'établissement.

Communes concernées: Voir présentation bassin pages 8 à 11

Moyens de secours matériels

- Installations génératrices de mousse (8 unités) permettant de créer une couverture anti-évaporation en cas de déversement d'acide chlorhydrique (déclenchement automatique sur détection de vapeurs acides).
- > Systèmes de détection incendie avec report d'alarme et systèmes d'extinction incendie automatique.
- Parc d'extincteurs (200 unités) et de RIA (Robinets Incendie Armés).
- 4 appareils respiratoires isolants (ARI).
- Réseau incendie relié au réseau public par 2 arrivées distinctes.

La sécurité au quotidien

- ➤ Risque incendie : détection et extinction automatiques, mise en place en 2012 de détections d'augmentation de la température, installation d'équipements insensibles aux échauffements (incombustibles).
- Risque de déversement accidentel : création d'une zone de dépotage sécurisée (rétention, détection, émulseur), ateliers hydrométallurgiques sur rétention, utilisation de containers sécurisés pour la manipulation des liquides dangereux, gestion des niveaux de cuves par double détection de niveau, systèmes fixes et mobiles d'obturation des égouts.
- Risque d'explosion : détecteurs hydrogène dans les ateliers, extraction automatisée, création d'ouvertures évitant la formation de poches de gaz.

Les actions de communication et sensibilisation



- ▶ Visites de l'usine à la demande.
- ► Edition de brochures explicatives sur l'activité et l'autorisation d'exploiter.
- Rencontre des voisins proches du site

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE leshons reflexes.com



lesbonsreflexes.com

Début de l'alerte



3 fois 1 minute 41 secondes

1 fois 30 s

Sirène à son modulé durant 3 fois 1 minute 41 coupé par des intervalles de 5 secondes.



Mettez vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche



Informez-vous par la radio ou la télévision et respectez les consignes

FRANCE INTER 89.9 ou 96.3 ou 99.4 FRANCE INFO 105.1 FRANCE BLEU ISÈRE 98.2 ou 102.8

PAS FAIRE



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, restez à l'abri



Évitez de passer des appels téléphoniques

Fin de l'alerte



1 fois 30 secondes

Sirène à son continu durant 30 secondes.

Sortez de votre lieu de mise à l'abri et aérez les locaux. Restez attentif à d'éventuelles consignes complémentaires des autorités.



Cette brochure a été élaborée conjointement en Rhône-Alpes par les services de protection civile des préfectures, les industriels concernés et APORA (Association des entreprises de Rhône-Alpes pour l'environnement industriel), la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire), le SPIRAL (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles et des risques dans l'agglomération lyonnaisje et le SPPPY (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques dans la région grenobloise).

lesbonsreflexes.com